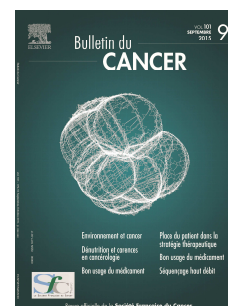


Bulletin du Cancer

Instructions aux auteurs



Le **Bulletin du Cancer** est une revue mensuelle, Organe officiel de la Société Française du Cancer, publie des articles dans des disciplines diverses comme l'onco-hématologie et les tumeurs solides, l'oncologie médicale, la pharmacologie, l'épidémiologie, la biologie et la recherche fondamentale en cancérologie. Le **Bulletin du Cancer** propose également une approche clinique et thérapeutique de haute tenue scientifique à la pointe des innovations. Une actualisation des connaissances est ainsi régulièrement possible sous la forme d'articles originaux, de synthèses, de cas cliniques, de lettres et d'actualités. Une tribune libre est également disponible. Les auteurs ont la possibilité de soumettre des articles en français et en anglais.

Les articles publiés dans **le Bulletin du Cancer** sont répertoriés dans Biological Abstracts/Biosis, CABS, Current Contents®/Life Sciences & Clinical Medicine, Excerpta Medica/Embase, Index medicus/Medline, Medexpress, Science Citation Index, Pascal, Sociedad Iberoamericana de Información Científica (SIIC).

Politique de publication – éthique

En soumettant un article à la revue pour publication l'auteur principal garantit qu'il a apporté une contribution substantielle à la conception, à la collecte, à l'analyse, à l'interprétation des données, à la rédaction, à l'analyse critique du manuscrit et à l'accord final du manuscrit. Ni une révision générale de

l'article ni une participation limitée exclusivement à l'attribution de subventions, ne justifie la reconnaissance comme auteur principal. Tous les coauteurs doivent également remplir tout ou partie des critères ci-dessus et justifier d'une participation active à la rédaction du manuscrit. Si ces critères ne sont pas remplis, il est préférable de les nommer au paragraphe « remerciements ».

La Rédaction du **Bulletin du Cancer** laisse aux auteurs l'entière responsabilité de leurs opinions mais les travaux doivent être conformes aux instructions ci-dessous. Ces dernières sont dérivées des normes de présentation des manuscrits proposées par le comité international des rédacteurs de journaux médicaux, connu sous le nom de groupe de Vancouver (*International Committee of Medical Journal Editors*– ICMJE (www.icmje.org)). Pour toute information sur les règles d'éthique liées à la publication d'études scientifiques, vous pouvez vous reporter aux liens suivants :

<http://www.elsevier.com/publishingethics> et <http://www.elsevier.com/journal-authors/ethics>

Les travaux soumis sont conformes aux recommandations éthiques de la déclaration d'Helsinki (« The Code of Ethics of the World Medical Association ») et doivent avoir été soumis, s'ils le requièrent, soit à un comité consultatif de protection des personnes dans la recherche biomédicale (CCPPRB), soit à un comité d'éthique (<http://www.wma.net/en/30publications/10p>

[olices/b3/index.html](http://ec.europa.eu/environment/chemicals/lab_animals/legislation_en.htm); EU Directive 2010/63/EU). Pour les expérimentations animales : http://ec.europa.eu/environment/chemicals/lab_animals/legislation_en.htm;

Quand un travail a été soumis à l'une de ces institutions, il doit en être fait mention dans le texte. L'auteur principal accepte la responsabilité du manuscrit soumis au **Bulletin du Cancer**, au nom des coauteurs et modifié éventuellement à la demande des experts sélectionnés par la Rédaction. Il informe la Rédaction, dans une lettre d'intention jointe au manuscrit et signée par tous les coauteurs, d'un éventuel conflit d'intérêt, d'une éventuelle participation matérielle et/ou financière, d'une publication antérieure de tout ou partie du travail faisant l'objet du manuscrit. Il assure la Rédaction du **Bulletin du Cancer**, pour les études expérimentales ou cliniques, que toutes les dispositions ont été prises pour être en conformité avec les obligations légales.

La soumission d'un article implique que ce dernier n'a jamais été soumis précédemment et n'est pas dans un processus de soumission concomitant ailleurs, que sa publication est approuvée par l'ensemble de ses auteurs et que, s'il est accepté, il ne sera pas publié ailleurs, y compris de manière électronique, sans le consentement du détenteur du copyright. Pour en vérifier l'originalité, votre article peut être l'objet d'une vérification via un **outil de détection de plagiat CrossCheck** : (<http://www.elsevier.com/editors/plagdetect>)

Soumission des manuscrits

Les formats de fichiers textes utilisables sont MS Word et Wordperfect.

Votre manuscrit est à soumettre exclusivement en ligne sur le site de la revue à l'adresse suivante :

<http://ees.elsevier.com/bulcan/>

Pour toute question technique sur l'utilisation de ce site, vous pouvez contacter france-support@elsevier.com

Utilisation du système de soumission en bref

- Le nouvel utilisateur accède à la page d'accueil du site de soumission en ligne du **Bulletin du Cancer**, à l'adresse suivante : <http://ees.elsevier.com/bulcan/> et clique sur le bouton « Register » dans la liste horizontale de liens figurant en haut de l'écran. L'utilisateur est d'abord invité à indiquer ses prénoms (*first name*), nom (*last name*) et adresse e-mail. Puis des informations complémentaires lui sont demandées : titre, mode de contact à privilégier, pays, autre adresse, nom d'utilisateur choisi. Une fois ces informations indiquées, l'utilisateur recevra un mail de confirmation contenant son nom d'utilisateur (*username*) et son mot de passe (*password*).

- L'enregistrement ne s'effectue qu'une seule fois, lors de la toute première utilisation. À chaque connexion suivante, il suffit de cliquer directement sur « log in » pour s'identifier, de saisir le nom d'utilisateur et le mot de passe puis de cliquer sur le bouton « author login » pour entrer dans le système.

- Une fois identifié et entré dans le système, l'auteur souhaitant soumettre un manuscrit suit le cheminement indiqué pour saisir les différentes informations afférant à la soumission, ainsi que pour télécharger les fichiers de son manuscrit.

- **ATTENTION** : Ce journal utilise un système de relecture en double-aveugle. Cela signifie que l'identité des auteurs est inconnue des relecteurs et vice-versa. Par conséquent, **des fichiers distincts** sont nécessaires pour :

1. **La page de titre** : Ce fichier séparé permet de préserver l'anonymat des auteurs en excluant leurs coordonnées du manuscrit sous format PDF.

2. Le manuscrit : **résumé et mots clés français ET anglais** ; texte ; références bibliographiques ; tableaux et légendes des tableaux ; légendes des figures. En aucun cas le fichier du manuscrit ne doit comporter d'information sur le ou les auteur(s) : ni nom, ni adresse postale ou électronique, ni numéro de téléphone.
3. Les figures : schémas, dessins, photos couleur ou noir et blanc, doivent toujours être fournies en fichiers séparés, à raison d'un fichier par figure ou d'un dossier compressé (zippé) avec un fichier par figure.

Présentation du manuscrit

La présentation du manuscrit doit respecter la totalité des règles suivantes. Le non-respect de ces règles peut entraîner à lui seul la non-acceptation du manuscrit.

Page de titre

La page de titre comporte les mentions suivantes :

- le titre (en français ET en anglais), concis, qui indique de manière précise le sujet du travail et ne comporte pas d'abréviations ; la rédaction se réserve le droit de le modifier dans le sens de la précision ;
- le prénom (en entier) et le nom de chaque auteur ; quand les auteurs appartiennent à des services différents, leurs noms sont suivis de chiffres en exposant qui renvoient aux services ou adresses correspondants ;
- les intitulés et adresse **complètes** des services, laboratoires ou organismes d'origine des auteurs ; préciser les numéros de téléphone et de télécopie, ainsi que **l'adresse électronique** de l'auteur auquel doivent être envoyés la correspondance et le bon à tirer ;
- le cas échéant, la date et le lieu de la réunion où le travail a été présenté.

Manuscrit

Résumés et mots clés

Chaque article (hormis les éditoriaux et les lettres à la rédaction) comporte un résumé en français ET en anglais, sans abréviation ni référence, de 250 mots au maximum.

Pour les articles originaux, les résumés sont structurés de la façon suivante (IMRAD) : Introduction (introduction) ; Méthodes (methods) ; Résultats (results); Discussion (discussion).

Pour les faits cliniques et les notes techniques, le résumé ne doit pas dépasser 100 mots et doit insister sur l'intérêt particulier de la publication du cas au travers de la littérature, donner les résultats essentiels et une conclusion. Pour les revues générales et les mises au point, le résumé ne doit pas dépasser 250 mots. Il doit préciser le but de la revue générale et résumer les points essentiels.

La traduction anglaise de ces résumés doit conserver la même formulation et être revue par un collègue anglophone.

Les mots clés (en français ET en anglais), au nombre de 3 à 6, sans reprendre nécessairement les termes du titre de l'article, doivent être pertinents ou descriptifs.

Texte

Rédaction. Le texte est rédigé dans un style clair, concis et précis. Il doit être compréhensible pour un lecteur qui n'appartient au domaine étudié. L'emploi de la première personne n'est pas d'usage. Les retours à la ligne trop fréquents sont à éviter. Les événements passés sont rapportés à l'imparfait ou au passé composé. Tel est le cas, notamment, des rubriques patients et méthodes et résultats. En cas de mention de noms d'auteurs dans le texte, s'ils ne sont que deux, les deux sont cités ; s'ils sont plus de deux, le nom du premier auteur est suivi de la mention « et al. ». Les titres et intertitres (maximum 5) de même valeur sont signalés de façon identique. Les locutions et abréviations latines usuelles en français s'écrivent en caractères romains, et non en italique (et al, a priori, in vitro...).

Plan général de l'article. L'introduction doit être clairement signalée. Pour les articles originaux, il faut traiter dans l'ordre les rubriques suivantes : méthodes, résultats, discussion, conclusions. Pour les lettres à la rédaction, il faut limiter au minimum le nombre de segmentations de l'article. Le corps du texte est suivi des remerciements éventuels, des références, puis des tableaux,

puis des légendes des figures. Les figures sont jointes à la suite.

Abréviations. Seules les abréviations courantes sont acceptées, en nombre réduit. Le terme en entier doit précéder l'abréviation, entre parenthèses, lors de sa première apparition dans le texte, sauf s'il s'agit d'une unité de mesure internationale. L'emploi des abréviations est proscrit dans le titre et, si possible, évité dans les résumés.

Notes de bas de page. Les notes de bas de page sont à éviter. Elles doivent être numérotées à la suite dans le texte et ne doivent surtout pas être incluses dans les références.

Unités de mesure, symboles et noms commerciaux. Les symboles et unités scientifiques doivent être cohérents et conformes aux normes internationales. Les mesures de longueur, hauteur, poids et volume sont dans le système métrique : m, kg, L, ou leurs multiples. Les températures sont en degrés Celsius (°C), les pressions sanguines en millimètres de mercure (mmHG). Les mesures hématologiques et biochimiques sont dans le système des unités internationales. Les médicaments sont identifiés par leur nom générique (dénomination commune internationale), sans majuscule à l'initiale. Sauf nécessité absolue, l'emploi du nom de spécialité est découragé ; s'il doit absolument être employé, il doit être accompagné du nom générique du médicament, et le nom de spécialité est suivi du sigle ® et du nom de la firme pharmaceutique, si le médicament est peu connu. Le nom commercial d'un appareil porte le sigle TM et, entre parenthèses, le nom du fabricant ou du distributeur. Dans une phrase, les nombres de zéro à dix s'écrivent en toutes lettres. Une virgule précède les décimales dans les textes en français. Les isotopes sont notés avec la masse atomique en exposant à gauche du symbole (¹³¹I).

Tableaux. Les tableaux doivent se comprendre de façon autonome avec leur légende.

Chaque tableau doit être présenté sur une page séparée, numéroté en chiffres arabes et indexé dans le texte par appel de son numéro entre parenthèses. Il est accompagné d'un titre (placé au-dessus) et, éventuellement, de notes explicatives (au-dessous). Il est important de penser à la dimension d'une page écran pour une bonne lisibilité du tableau lors de sa mise en ligne.

Figures / Images. La fourniture des fichiers informatiques des figures est obligatoire. La légende doit être fournie à part indiquant clairement l'objet de la figure et précisant les abréviations en français et en anglais.

Les figures seront publiées en noir et blanc ou en couleur dans la version papier de la revue ainsi que sur les sites internet EM-consulte et ScienceDirect sans frais supplémentaires. En cas de reproduction partielle ou totale d'un document déjà publié, l'auteur doit impérativement fournir une autorisation écrite de l'éditeur et des auteurs du document. La rédaction se réserve le droit de refuser les figures trop nombreuses ou de qualité insuffisante au regard de l'intérêt de l'information apportée.

Les figures doivent être fournies de préférence en format TIFF (.tiff), EPS (.eps), ou PDF (.pdf). Les formats Word, Powerpoint et Excel sont également acceptés. Pour permettre à l'éditeur d'identifier facilement les figures transmises, il est recommandé de nommer les fichiers en indiquant le numéro de la figure et le format utilisé. Par exemple : « fig1.tif », pour le fichier de la figure 1 sous format TIFF.

La résolution minimale des figures doit être de 300 DPI pour les photographies en noir et blanc ou en couleur, et de 500 à 1000 DPI pour les graphiques ou schémas.

La haute résolution est absolument nécessaire pour l'impression.

Compléments électroniques. La revue invite les auteurs à soumettre avec leur article des compléments électroniques. Il peut s'agir de tableaux, figures, vidéos, QCM, etc. Les compléments électroniques ont pour but d'offrir au lecteur une meilleure condition de lecture d'un élément de l'article (par exemple

: grand tableau, trop nombreuses figures), ou d'approfondir un point de l'article, ou encore d'élargir le travail des auteurs.

Il est désormais possible de soumettre des éléments multimédia complémentaires pour accompagner et enrichir vos articles.

Ces éléments (images, vidéo, audio, archives, tableurs, présentations...) seront accessibles uniquement en ligne (le lien vers la page de référence étant indiqué dans la version papier de votre article) et seront signalés par un pictogramme figurant en première page de l'article ainsi qu'au sommaire. Vous pourrez ainsi proposer des images (.gif, .tif, .jpg, .svg, .png, etc.), des vidéos (.mov, .avi, etc.), des podcasts (.mp3, .wma, .wav), des documents (.doc, .pdf, etc) des tableurs (.xls, .cvs, etc.) ou des présentations (.ppt, .pps, etc.). Pour obtenir toutes les informations techniques sur la préparation de ce matériel complémentaire :

<http://www.elsevier.com/locate/authorartwork>

Remerciements. Ils figurent à une place appropriée dans l'article (en fin d'article, avant les références) et précisent : les contributions qui appellent un remerciement mais ne justifient pas une place parmi les auteurs, les remerciements pour les aides techniques, les remerciements pour un soutien matériel ou financier, les liens financiers qui peuvent être à l'origine d'un conflit d'intérêt.

Références bibliographiques. Elles sont sous la responsabilité des auteurs et leur précision doit impérativement être vérifiée avant l'envoi du manuscrit. D'une façon générale, les références citées doivent correspondre à des documents accessibles aux lecteurs. Il n'est pas recommandé de citer des articles publiés dans des revues non indexées.

Les références, limitées selon la rubrique retenue, figurent à la fin de l'article, numérotées selon l'ordre d'apparition dans le

texte. Elles sont identifiées dans le texte (y compris celles appelées dans les tableaux et les figures) par des chiffres arabes entre crochets. Les références citées uniquement dans les légendes, les tableaux ou les figures sont numérotées de telle façon qu'elles succèdent à la dernière référence citée dans le texte avant l'appel du tableau. Les numéros sont séparés par des virgules quand il s'agit de deux chiffres consécutifs ou non, et par des traits d'union quand il s'agit d'au moins trois chiffres consécutifs – seuls les chiffres extrêmes sont alors cités : [5, 7], [9-11], [5, 7, 9-11, 13].

Seuls les résumés des communications orales ou affichées publiés depuis moins de cinq ans révolus peuvent être cités ; la mention [résumé] ou [abstract], selon que la référence est en langue française ou anglaise, figure après le titre. Les lettres à la rédaction comportent la mention [lettre] ou [letter] après le titre. Jusqu'à cinq auteurs, ceux-ci doivent être nommément indiqués ; à partir de six, seuls les cinq premiers seront cités, suivis d'une virgule et de la mention « et al. ». Les articles acceptés mais non encore publiés peuvent être référencés en indiquant la revue, l'année et le volume avec la mention [à paraître] ou [in press]. Les références à des communications personnelles, des mémoires, des manuscrits en préparation ou soumis à des revues ne sont acceptées qu'entre parenthèses dans le texte et ne doivent pas figurer dans la liste bibliographique.

La première et la dernière page sont indiquées ; pour la deuxième page, seuls les chiffres modifiant ceux de la première page sont mentionnés.

Les références sont présentées conformément **aux normes de Vancouver** (International Committee of Medical Journal Editors. Uniform requirements for manuscripts submitted to biomedical journals. Fifth edition. N Engl J Med 1997;309–16).

Article de périodique classique

[1] Troussier B, Marchou-Lopez S, Pironneau S, Alais E, Grison J, Pref G, et al. Back pain and spinal alignment abnormalities in school children. Rev Rhum [Engl Ed] 1999;66: 370–80.

Article d'un supplément à un volume

[2] Bas S, Vischer TL. Humoral immunity in Chlamydia trachomatis arthritis. Rev Rhum [Engl Ed] 1999; 1 Suppl: 34–6.

Ouvrage

[3] Kanis JA, ed. Pathology and treatment of Paget's disease of bone. London : Martin Dunitz ; 1991.

Chapitre d'ouvrage

[4] Schumacher HR. Sarcoidosis. In: McCarthy DJ, Ed. Arthritis and allied conditions, 11th ed. Philadelphia: Lea and Febiger; 1989: 1294–300.

Compte rendu de congrès

[5] Gammage RB, Kaye SV. Indoor air and human health. Proceedings of the 7th Life Sciences Symposium, 1984 Oct. 29-31; Knoxville (TN), Chelsea (MI):Lewis; 1985. p. 69-78.

Thèse

[6] Bernard MN. Qualité de vie et état nutritionnel des insuffisances respiratoires chroniques graves [thèse]. Grenoble : université Joseph-Fourier; 1997. p. 1-153.

Référence consultable sous format électronique

[7] Morse SS. Factors in the emergence of infectious diseases. Emerg Infect Dis [serial online] 1995 Jan-Mar [cited 1996 Jun 5] ; 1 : [24 screens].

Available from: URL:

<http://www.cdc.gov/ncidod/EID/eid.htm>

Conflits d'intérêts. La revue suit les pratiques internationales relatives aux conflits d'intérêts en rapport avec les publications soumises. Toute soumission de manuscrit doit être accompagnée d'une déclaration de conflit d'intérêt.

Un conflit d'intérêt existe quand un auteur et/ou un coauteur a des relations financières ou personnelles avec d'autres personnes ou organisations qui sont susceptibles

d'influencer ses jugements professionnels concernant une valeur essentielle (bien du patient, intégrité de la recherche...). Les principaux conflits d'intérêt étant les intérêts financiers, les essais cliniques, les interventions ponctuelles, les relations familiales...

Tous les auteurs de la publication doivent déclarer toutes les relations qui peuvent être considérées comme ayant un potentiel de conflits d'intérêt **uniquement en lien avec le texte publié (elles figurent obligatoirement à la fin de l'article).**

1. Au cas où il n'existe aucun conflit d'intérêt en lien avec l'article soumis, la mention suivante doit être ajoutée directement dans le manuscrit : Conflit d'intérêt : aucun.

2. Au cas où il existe un (ou plusieurs) conflit(s) d'intérêt avec un ou plusieurs des auteurs de l'article, la liste complète de ceux-ci doit être mentionnée en fin de manuscrit (avant les références bibliographiques) et ce conformément à la présentation ci-dessous.

Les initiales de(s) l'auteur(s) concerné(s) et le nom de l'entreprise associée sont à ajouter à la liste exhaustive figurant ci-après des conflits d'intérêt potentiels qui sont à déclarer.

3. Au cas où aucun conflit d'intérêt en lien avec l'article soumis n'a été transmis par l'auteur (les co-auteurs) la mention suivante sera publiée dans l'article : Conflit d'intérêt : les auteurs n'ont pas transmis leurs conflits d'intérêt.

Pour tout renseignement ou exemple de déclaration de conflit d'intérêt, consultez :

<http://www.elsevier.com/conflictsofinterest>

ou http://help.elsevier.com/app/answers/detail/a_id/286/p/7923

Rubriques

Le **Bulletin du Cancer** offre à ses lecteurs différentes rubriques. Lors de la soumission, les auteurs sont priés d'indiquer sous quelle rubrique ils souhaitent publier leurs manuscrits, la Rédaction se réservant l'affectation définitive du manuscrit.

Les éditoriaux

L'auteur présente un thème ou une opinion. L'éditorial peut attirer l'attention sur un sujet d'actualité ou un article de la revue; il peut poser une question et apporter une réponse avec des arguments. Les éditoriaux ne doivent pas contenir de résultats originaux ou des observations cliniques. Ils doivent être brefs (7 000 signes, espaces compris) et avoir moins de 10 références. Ils peuvent être soumis spontanément ou sollicités par le Comité de Rédaction ;

Les articles originaux

Ils doivent présenter des résultats non publiés et ne pas être soumis pour publication à une autre revue. Les articles originaux ne peuvent excéder 20 pages dactylographiées et comportent : une introduction, des résultats, une discussion, des matériels et méthodes, des références bibliographiques (40 max.), des remerciements, un résumé en français et en anglais de 250 mots maximum, et 3 à 6 mots clés et Key Words. Une attention toute particulière doit être apportée à la rédaction des résumés parce qu'ils figurent ensuite dans les banques de données (structuration IMRAD). Il en est de même en ce qui concerne le choix des mots clés. Toutes les informations présentes dans les résumés doivent être explicitement développées dans le texte. Le titre est très important. Il doit être clair et aussi bref que possible, ne pas excéder 120 lettres. Un titre court doit être proposé.

Les articles de synthèse

Ces articles ont pour but de présenter une mise au point des connaissances, de souligner les acquisitions récentes, de bien montrer comment vont de pair les progrès en biologie et en médecine et, enfin, d'attirer l'attention sur les questions encore non résolues dans un but pédagogique. Les articles ne devront pas

excéder 20 pages dactylographiées (non compris les références, les schémas, les tableaux et leurs légendes).

Chaque article doit comporter un résumé en français et en anglais informatif d'environ 250 mots, ainsi que les mots clés et Key Words correspondants (3 à 6) servant à référencer l'article dans les bases de données. Les auteurs pour lesquels l'anglais n'est pas familier sont vivement encouragés à faire relire leur texte par une personne de langue anglaise. Les éditeurs se réservent le droit d'apporter des corrections s'ils l'estiment nécessaire. Les articles pourront comporter jusqu'à 6 illustrations, tableaux ou figures. Les références bibliographiques ne doivent pas prétendre à l'exhaustivité mais plutôt à la sélectivité : leur nombre ne devrait pas excéder 30. Les intertitres doivent être courts (maximum 18 signes).

Lettre à la Rédaction :

Elles peuvent porter sur des résultats préliminaires d'une étude, une information scientifique ou professionnelle. Cette rubrique permet aussi un échange entre les lecteurs et les auteurs ou la rédaction, une réponse pouvant être publiée à la suite. Elles peuvent aussi aborder des sujets d'actualité.

Les lettres à la rédaction ne doivent pas excéder 5 000 signes + 1 tableau ou figure.

Le nombre des auteurs ne doit pas dépasser 5 et le nombre de références doit être limité à 10. Il n'y a pas de résumé.

Si la lettre est l'objet d'un cas clinique, il doit rapporter un fait original : première observation d'un fait clinique, effet thérapeutique inattendu, effet secondaire inattendu, etc. Il n'est pas utile de rapporter un fait relativement rare déjà publié à plusieurs reprises, ni l'association fortuite de 2 maladies rares.

Actualités

Les actualités rapportent une information récente ayant fait l'objet d'une ou de plusieurs publications. Elles sont limitées à 2 pages dactylographiées, doivent comporter un titre français et anglais et 5 références.

Tribune libre.

Cette rubrique concerne des mises au point, hypothèses, libres opinions, controverses ou commentaires divers. La Rédaction se réserve également la possibilité de publier de courtes lettres de lecteurs (1 page dactylographiée, un titre français /anglais et 2 ou 3 références), à propos d'articles parus récemment dans le ***Bulletin du Cancer***, ainsi que la réponse des auteurs.

Corrections d'épreuves, tirés à part, demande de reproduction

Lors de la mise en production du manuscrit accepté pour publication, l'éditeur enverra à l'auteur correspondant le formulaire de transfert de copyright par courrier

électronique (ainsi qu'un bon de commande de tirés-à-part). Ce document devra être complété et signé par l'auteur correspondant pour le compte de tous les auteurs, puis retourné à l'éditeur dans les plus brefs délais.

Les épreuves seront envoyées à l'auteur par courrier électronique (format pdf). Aucune épreuve ne pourra être corrigée sur le fond, quel que soit le type de corrections de fond. Seules les fautes typographiques pourront être corrigées. Aucun additif ne pourra être fait par rapport au manuscrit accepté définitivement. Les auteurs feront le nécessaire pour que ces épreuves soient retournées à l'éditeur revêtues de la mention « Bon à tirer » **dans les 48 heures** suivant leur réception et ce, à toute période de l'année. En cas de retard, l'éditeur se réserve le droit de procéder à l'impression, après accord de la rédaction, sans le bon à tirer de l'auteur. En toute circonstance, la rédaction se réserve la possibilité d'effectuer les corrections de forme nécessaires en dernier ressort.

Bulletin du Cancer, Hôpital Saint Louis 1, avenue Claude Vellefaux -75475 PARIS Cedex 10

bulletin@sfc.asso.fr